PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE:

André Gianton

Adresse:

Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze

DATE:

05 novembre 2024

PARTICIPANTS:

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Enseignants: Mmes Pons, Rocchi, Garcia, Hernandez, Bogliari, Sinnonio, Redon; Mme Bodenes excusée

Parents délégués: Mmes Trivellin, Giaccardi, Gibassier; Mrs Leandri, Deletoille, Himschoot

Excusés: Mr Bellegarde, Mmes Colette, Caminel

Mairie: Mme De La Puente; Mr Anselmi,

Ordre du jour du conseil d'école du 05 novembre 2024 :

(préparé en conseil des maîtres le 03 octobre 2024)

Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux membres

Rappel du règlement du conseil d'école

Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci

Remerciements aux partenaires :

A la Mairie pour les ordinateurs (classe MS), les bus pour le cycle voile, la peinture des murs extérieurs

Au Sivom : pour l'intervenante en musique sur l'année

A l'APE pour l'achat de livres pour les classes et la BCD, et de jeux mathématiques

Aux nouveaux parents délégués et à la nouvelle équipe de l'APE pour leur investissement dans la vie de l'école

Aux pompiers, à la Police municipale de Eze et à l'infirmière scolaire du collège pour leurs interventions pendant la quinzaine citoyenne

Projet d'école.

Le point sur les effectifs 2024/2025

Evaluations CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Plan Vigipirate: rappel des consignes, exercices de sécurité PPMS sur l'année

<u>Présentation du bilan des comptes</u> OCCE et demande à l'APE de communiquer son bilan et les bénéfices de la kermesse pouvant permettre de financer des projets pédagogiques

Sécurité gymnase : stockage matériel dangereux

Budgets mairie: bus, projets classes

Nouvelles demandes matérielles

Caméra parlophone, ouverture à distance du portail : ne marche plus

Fils électriques dans les classes élémentaires

Portail en haut de l'escalier d'entrée côté élémentaire : à réparer

Ponçage des structures en bois : trains cour maternelle, panier basket côté élémentaire et bancs de la cour

Meubles de rangement pour créer un labo maths

Présentation des projets pédagogiques déjà définis par classe ou par cycle :

« Quinzaine citoyenne » : La Banque Alimentaire, « Dangers internet », pompiers, permis vélo, permis piéton, infirmière (santé, sommeil, alimentation), non au harcèlement, Sdis 06 (risques majeurs).

Semaine du goût : du 14 au 18 octobre 2024 (dans chaque classe)

Commémoration du 11 novembre : CM2

Cycle voile: CM2

Goûter international et cross de Noël

Cycle piscine: cycle 2 (2 classes)

Demande intervenant : Terry sur l'école Caméra parlophone

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Présentation de l'équipe enseignante

Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci

Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci

Projet d'école

Le point sur les effectifs 2024/2025

Evaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Plan Vigipirate

Présentation des comptes OCCE

Sécurité gymnase

Budget mairie

Demandes matérielles

Projets pédagogiques

RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL: (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

- <u>Présentation nouveaux enseignants</u>: Mme Manavella va assurer le quart-temps de Mme Garcia (classe de PS le jeudi). Melle Lemercier assurera la décharge de Mme Pons directrice (classe de GS les jeudis et 1 vendredi sur 3). Mme Soria va assurer les remplacements sur la circonscription de Nice1.
- Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci : (cf PV joint)

Les conseils d'école ont lieu une fois par trimestre et pour une durée de 2 heures

L'ordre du jour est arrêté au moins 8 jours avant la date du conseil d'école, chaque partie fait en sorte de le communiquer aux autres parties.

Toute question ne figurant pas sur l'ordre du jour ne pourra être évoquée lors du conseil d'école

Il est désigné un secrétaire représentant les enseignants, et un secrétaire représentant les parents

N'assistent au conseil d'école que les délégués de parents titulaires. Les suppléants en surnombre n'ont en aucun cas le droit à la parole

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école

La relecture du compte-rendu a lieu en présence du directeur de l'école (président du conseil) et d'un secrétaire de séance.

A l'issue de chaque séance, un procès -verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance

Désignation des secrétaires de séances : Mmes Garcia et Hernandez (enseignantes) et Mr Himschoot (parent délégué)

- Observation et vote du règlement intérieur de l'école (voir délibération jointe).

 Lecture du règlement de l'école par la directrice. Mme De La Puente fait remarquer que l'inscription en garderie se fait auprès du Sivom et non de la mairie→ Ce point sera corrigé sur le règlement intérieur de l'école.
 - → Vote des 2 règlements à l'unanimité
- Remerciements aux différents partenaires: voir ordre du jour. Mme Pons remercie également l'adjudant Carrera pour ses interventions pendant la quinzaine citoyenne ainsi que le SDIS 06. A rajouter remerciements à la mairie pour les planches de PVC posées pendant les vacances de La Toussaint dans le hall des classes maternelles et le dortoir, la table de ping- pong et les fruits/légumes payés pour la semaine du goût (CP et CE1).
- <u>Projet d'école</u>: Suite à l'évaluation d'école et aux conseils donnés lors du rapport d'évaluation d'école, il en résulte sur l'école :

Points forts et atouts :

Acquis scolaires : bons résultats aux évaluations nationales

Richesse des projets et des initiatives dans le cadre des parcours

Structure accueillante, sereine

Climat de l'établissement serein

Dynamique pédagogique et bonne initiative de l'école

Stabilité de l'équipe enseignante, valeurs et engagement dans les missions et les instances

Capacité de réactions en contexte de crise

Points à améliorer :

Collaboration avec le sivom : règles et responsabilités

Développement professionnel des personnels

Alliance éducative avec les parents et co-éducation

Manque de reconnaissance et de respect de certains parents envers les enseignants et la directrice

Renforcer les temps d'échange et le travail en équipe au sein des cycles 2 et 3 (programmations, échange méthodes de travail).

3 axes ont donc été retenus pour le projet d'école :

Autour de la parentalité :

Mettre en place des actions qui permettront de répondre aux points de vigilance évoqués ci-dessus : aide aux devoirs le soir pour les

enfants en difficulté

Amélioration de la communication (généralisation de l'utilisation de Beneyluschool)

Travail avec les partenaires :

Mettre en place des temps de travail en commun avec le Sivom et les Atsems pour élaborer et mettre en cohérence les divers projets et harmoniser les règles de vie sur l'école

Diversifier les partenariats lors des projets.

Veiller au bien-être de tous sur l'école :

Continuer d'instaurer un climat de confiance avec les familles par une communication orale et écrite

Améliorer les temps de récréations (usage des toilettes, zones de cour, activités et matériel)

Retrouver la considération et le respect de la part de certains parents

Actions envisagées:

Autour de la parentalité :

Réunion d'information avec les délégués de parents élus afin de définir le meilleur moyen de communication avec les parents des classes (à programmer).

Réunion de classe enseignant/parents en début d'année afin de définir les applications, les horaires de consultation par les enseignants et les limites des exigences de l'outil Beneyluschool.

Réunion enseignants/APE en début d'année afin d'orienter le choix des animations ou sorties financées par l'APE.

Inviter les parents qui le désirent à entrer dans la classe pour prendre en charge un atelier (lecture d'album en anglais, ateliers sciences/math/ cuisine/arts...)

Temporiser les entretiens au portail par un rdv organisé pour éviter les débordements inadmissibles rencontrés.

Afin d'améliorer les résultats aux évaluations nationales (lecture fluence, à voix haute, compréhension, vocabulaire, calcul...): la mise en place d'ateliers du soir est difficile à organiser, pour le moment les enseignantes proposent la prise en charge des élèves en difficultés pendant les stages de réussite pendant les vacances scolaires et en APC.

Mme De La Puente fait remarquer que les enfants peuvent aller en BCD sur le temps garderie du soir pour travailler ou lire.

Travail avec les partenaires :

Réunion de prérentrée enseignants/Sivom/atsems afin d'harmoniser les responsabilités des différents personnels sur la journée, les moments de passation (temps cantine, garderie) \rightarrow à prévoir chaque année le jour de la prérentrée

Collaboration avec le collège : journée d'intégration des CM2 au collège, CEC dédié à la passation des dossiers d'élèves et échanger sur les méthodes de travail.

Collaboration avec les parents afin d'améliorer les moyens de communication (créer de l'engouement vis à vis de l'ENT pour les classes de cycles 2 et 3).

Veiller au bien-être de tous sur l'école :

Mettre en place un travail participatif de l'ensemble de la communauté (Sivom/mairie.EN) : différents temps de l'école, missions des différents personnels, transition entre les différents temps, règles de vie partagées.

Développer des alliances éducatives avec les parents en les associant aux activités et projets pédagogiques (semaine du goût, semaine citoyenne,...), en travaillant sur le règlement intérieur (charte commune école/sivom), en proposant des rencontres plus fréquentes (réunion rentrée, avec APE).

Améliorer la communication orale et écrite en généralisant l'utilisation de l'ENT

Eduquer les élèves à la citoyenneté et à la résolution de conflits : semaine citoyenne avec intervention de plusieurs associations, journée contre le harcèlement, plan pHARE, formation d'élèves médiateurs de cour.

Sécuriser les toilettes en harmonisant leur utilisation sur la journée (surveillance accrue, passage aux toilettes en début et fin de récréation).

Agir sur les espaces (cours, toilettes, BCD) et les temps de l'enfant (cantine, récré, garderie) en délimitant les zones de jeux dans la cour pendant les récréations (respect et usage du matériel).

Accompagner les élèves en difficultés : stages réussite, APC, temps de lecture à haute voix, lecture d'albums dans les petites classes.

- <u>Le point sur les effectifs rentrée 2024</u>: 5 radiations ont été enregistrées à ce jour depuis le mois de septembre (déménagements, inscription Monaco). 1 nouvelle inscription a été enregistrée en octobre (CE1), 1 nouvelle inscription est prévue en décembre 2024 (MS). 3 enfants de forains sont accueillis sur l'école jusqu'à fin novembre. 166 élèves sont actuellement comptabilisés: 50 en maternelle et 116 en élémentaire (ne sont pas comptabilisés les 3 enfants de forains inscrits jusqu'au 20 novembre). Une liste de 17 élèves nés en 2022 a été donnée à la directrice en prévision des inscriptions pour la rentrée prochaine. Cela ferait donc une prévision de 164 élèves pour la rentrée prochaine.

Mme Pons informe que l'effectif est bas, un risque de fermeture de classe est à craindre pour la rentrée prochaine. Un projet de

construction à côté du club de tennis est prévu ? Qu'en est-il ? Mme De La Puente informe que cela ne sera pas avant fin 2025 et que les constructions ne sont pas prévues pour des familles (prix trop élevé). Les parents font remarquer le prix élevé des logements sur la commune, ce qui pénalise les familles dans leur éventuel projet d'achat sur le village et de ce fait pousse au déménagement.

- Evaluations CP au CM2: le dispositif d'évaluations a été reconduit cette année par le ministère de l'Education Nationale (ont été rajoutées des évaluations nationales pour les CE2, CM1 et CM2). Leur but est de mettre en place les dispositifs nécessaires personnalisés, dont l'élève a besoin pour progresser et d'en informer les parents. Les enseignantes communiqueront aux parents les résultats des élèves.

Bilan: cycle 2: les résultats des CP sont bons en ce début d'année; en CE1 et CE2 sont à travailler la lecture à voix haute, la compréhension de phrases lues, le calcul mental et mémorisation des tables d'addition.

cycle 3 : Sont à travailler la lecture à voix haute, la compréhension de phrases lues, de textes lus seul, la mémorisation des tables de multiplication, le repérage sur la ligne graduée et poser/calculer. L'équipe enseignante rappelle l'importance de lire tous les soirs à la maison.

- <u>Plan Vigipirate :</u>

Consignes données en juillet 2024 : Maintien de la posture « Sécurité renforcée-Alerte attentat » (aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans l'école sans en aviser la directrice, aucun parent dans l'école : accueil et sortie au portail, éviter les attroupements devant l'école, attention particulière à tout colis ou comportement suspect, un adulte présent à l'entrée de l'école pour accueillir les parents avec vérification d'identité et contrôle des sacs, un référent de sécurité est attribué à chaque école).

<u>Depuis l'attentat d'Arras</u>, le plan Vigipirate est passé en alerte maximum. Chaque école doit disposer d'une procédure d'alerte vers les autorités académiques et partenaires locaux (boîtiers alarmes pour chaque enseignant sur l'école). Ceux-ci sont en cours de vérification par la société Altec. Toute menace ou incident doit être immédiatement signalé et donner lieu à la mise en œuvre des mesures de protection et d'accompagnement nécessaires.

Me Pons informe qu'il faut rajouter le numéro de téléphone de la gendarmerie de Cap d'Ail, qui ne reçoit pas le signal d'alerte en cas d'intrusion. Elle en a informé la société Altec.

Exercices de sécurité: 1 exercice intrusion a été réalisé le 10 octobre en présence de la Gendarmerie d'Eze, 1 exercice incendie a eu lieu le 20 septembre. Il restera à faire2 exercices incendie et 1 exercice confinement. Le rassemblement se fait dans la cour maternelle pendant les exercices, et sur le parking devant le cimetière si alerte réelle. Les parents peuvent consulter les consignes de sécurité dans la vitrine devant l'école. Un guide parents peut être consulté sur le site de l'IA Nice. 2 PPMS distincts (attentat/intrusion et risques majeurs) ainsi qu'un diagnostic sécurité ont été remis à jour par la directrice selon les consignes ministérielles.

- Présentation du bilan des comptes OCCE (cf arrêté des comptes du 31/08/2024) de l'école et de l'APE.

Mme Pons informe que cette année les écoles ont été obligées de changer de banque, c'est désormais la banque associative Assoconnect. Il est de ce fait interdit d'utiliser des chèques, tout règlement se fera par virement bancaire.

- Sécurité gymnase: La directrice informe que de grosses structures sont déposés le long du mur sans sangle (photos prises); cela devient dangereux et présente un manque d'espace pour pratiquer les activités sportives avec les élèves. En période d'automne et hiver, les classes élémentaires vont utiliser le gymnase pour le sport tous les jours. Il est urgent de sécuriser le gymnase. Mme De La Puente propose une réunion avec Mme Boucher pour en discuter: accord de Mme Pons
- Budget mairie: Les enseignantes souhaitent savoir quel budget précis est donné à chaque classe. Mme De La Puente précise qu'il y a une sortie en bus prévue par classe sur l'année et les projets pédagogiques spécifiques au sein de l'école. Elle conseille de proposer les projets qui seront financés ou pas. Les enseignantes notent que des classes ont plus de budget que d'autres (celles qui font voile ou piscine par exemple). → il faudra donc prévoir pour les années futures de ne pas systématiser les mêmes cycles pour les mêmes classes ; d'autant plus que Mme Sinnonio fait remarquer que ses élèves ne se montrent pas très responsables et soucieux de la sécurité cette année pendant les sorties « voile », ce qui pourrait être dangereux et provoquer des accidents. L'équipe enseignante envisage de ne pas faire voile l'année prochaine pour privilégier d'autres projets.

- Demandes de matériel :

Caméra parlophone, ouverture à distance du portail : ne marchent plus. Mme De La Puente informe que ce problème est récurrent, des personnes extérieurs à l'école vandalisent la caméra. Elle va demander à le réparer une nouvelle fois.

Fils électriques dans les classes élémentaires : traînent à terre, danger pour les élèves → accord de la mairie (voir avec Thierry)

Portail en haut de l'escalier d'entrée côté élémentaire : à réparer → accord de la mairie

Ponçage des structures en bois : trains cour maternelle, panier basket côté élémentaire et bancs de la cour : fait pendant les vacances de La Toussaint.

Meubles de rangement pour créer un labo maths : La mairie propose un meuble en inox récupéré de la cantine de l'école du bord de mer (en raison du déménagement avec la construction de la nouvelle école). Mme De La Puente informe que les travaux demandés précédemment pour mettre un lavabo dans la salle des maîtres sont prévus pour cette année scolaire.

Projets pédagogiques :

- . <u>« Quinzaine citoyenne »</u>: participation de l'école à La Banque alimentaire (cette année, nous avons récolté 315 kg d'aliments soit 630 repas offerts), « non au harcèlement »(pour toute l'école par chaque enseignante et CM2 par adj Loiseau), « dangers internet » pour les classes élémentaires par Mme Clévier intervenante TICE , permis internet pour les CM2 (adj Carrera), pompiers pour les 3 classes maternelles (module c'est bien), risques majeurs pour les 5 classes élémentaires (sdis06), permis vélo pour les CM2, permis piéton pour les CE2, alimentation et sommeil du CP au CM1 (infirmière scolaire).
- . Semaine du goût : Les Gourmand'Eze n'ayant pas lieu cette année au village, chaque classe a travaillé individuellement.
- . <u>Journée « non au harcèlement »</u> : le 7 novembre (dress code « tous en bleu »), sensibilisation dans chaque classe au harcèlement, mise en place de médiateurs de cour, questionnaire pour les classes du CE2 au CM2)
- . Commémoration du 11 novembre : CM2
- . <u>Animation sanitaire</u> : « hygiène et prévention » : inscription des classes (GS au CM2) pour accueillir des stagiaires à l'école. Mme Pons rencontre beaucoup de difficultés pour faire l'inscription.
- . <u>« 30 minutes d'activités sportives par jour » :</u> toute l'école. But : rester en bonne santé, lutter contre l'obésité de l'enfant, favoriser développement des capacités motrices.
- . « goûter international et cross de Noël » : semaine du 16 au 19 décembre. En remplacement du cross ELA et pour clôturer le cycle endurance, un cross sera organisé pour Noël. Un goûter international est également envisagé, la directrice va envoyer un email aux parents pour savoir si des volontaires seraient prêts à participer (confection de gâteaux, boissons représentants des pays différents, mise en place des tables « pays »…).
- . Projets arts: FAPE 2024 (Festival d'arts plastiques des enfants), la grande lessive
- . <u>Projets piscine et voile</u> : cycle voile pour les CM2 et cycle piscine pour 2 classes, pour la piscine voir avec La Turbie si des créneaux sont possibles.
 - . Visites musées
- . <u>Intervenant musique</u>: du CP au CM2 1 fois par semaine (initiation au chant chorale). Mme De La Puente demande ce qu'en pensent les enseignantes. Celles-ci font remarquer que l'intervenante ne fait pas travailler dans le but d'une chorale (contrairement à ce qui a été demandé par l'équipe enseignante), mais plutôt sur le chant et les ryhtmes. Malgré cela, les interventions sont bien faites et les enfants sont contents.

. Demande intervenant : Terry sur l'école → accord de la mairie.

Fait à Eze, le 05 novembre 2024

Le Président

du Conseil d'Ecole:

Pascale Pons

Les Secrétaires

de séance :

Muriel Garcia et Dorothée Hernandez

x Avis portant sur le fonctionnement de l'école.
☐ Décision relative à l'action éducative
v Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole:

André Gianton

Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze

Séance (ordinaire) du mardi 05 novembre 2024

Sous la Présidence de Pascale Pons

Convocations adressées le 11 octobre 2024

VOTE:	15	Nombre de membres présents en début de séance	15	Nombre de membres présents au moment du vote	15,
Suffrages exprimés	Pour l'adoption	Contre l'adoption	0	Abstentions	0

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

Textes appliqués : règlement intérieur de l'école, règlement scolaire départemental, note de service n°1 de l'IEN Nice1.

Enoncé : - Lecture du règlement intérieur de l'école.

Ajout d'un point de règlement : Tout parent accompagnateur lors de sortie scolaire doit s'engager à ne pas prendre les enfants en photos, dans le respect du droit à l'image.

- Rappel du règlement du conseil d'école :

Les conseils d'école ont lieu une fois par trimestre et pour une durée de deux heures.

L'ordre du jour est arrêté au moins 8 jours avant la date du conseil d'école, chaque partie fait en sorte de le communiquer aux autres parties.

Toute question ne figurant pas sur l'ordre du jour ne pourra être évoquée lors du conseil d'école.

Il est désigné un secrétaire représentant les enseignants, et un secrétaire représentant les parents.

N'assistent au conseil d'école que les délégués de parents titulaires. Les suppléants en surnombre n'ont en aucun cas le droit à la parole.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

La relecture du compte-rendu a lieu en présence du directeur de l'école (président du conseil) et d'un secrétaire de séance.

A l'issue de chaque séance, un procès -verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance.

NOM	QUALITE	SIGNATURE
PRENOM	Q 3.2	
PONS Pascale	Directrice	2
ROCCHI Sophie	Adjointe	
HERNANDEZ Donothée	- 11	JA?
Garcia Murrel	Adjointe	
SINNONIO Céline	Adjointe	Sum
REDON Joëlle	Adjointe	felt.
Leandri Vicclas	Parent d'élève	
OIBASSIER MARIEA	Marilan Pannt d'un	Myon
TRIVELLIN DURIE	PARGUT D'élève	cellei
De la Puente Viginie	Lowie scalaire	000
DELETOILLE Nicolus	Parent d'élire	Cattle Control
GIACCARDI Docallie	Parent d'éleix	Equal.
ANSECON, Sylvine	Parent d'élève	
1/ 41/1864001	TARM A HOUL	

ECOLE ANDRE GIANTON
ANNEE SCOLAIRE 2024/25
CONSEIL D'ECOLE DU: 05 no vembre 2024

